

28 juillet 2021

## CIRCULAIRE CTOI 2021-42

Madame/Monsieur,

## CORRESPONDANCE DE SHARK GUARDIAN EN REPONSE A SA DEMANDE D'OCTROI DU STATUT D'OBSERVATEUR

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, une correspondance de Shark Guardian en réponse à la demande du Japon visant à des informations complémentaires (Circulaire 2021-40).

Cordialement,

Christopher O'Brien Secrétaire exécutif

## Pièces jointes :

E-mail de Shark Guardian

## Distribution

Parties contractantes de la CTOI: Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. Parties coopérantes non-contractantes: Sénégal Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie: Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

Cher Dr O'Brien,

Je vous remercie vivement de votre e-mail et de la possibilité de répondre au courrier du Japon en date du 21 juillet 2021.

Dans notre demande du statut d'observateur auprès de la CTOI, en date du 16 juillet 2021, nous indiquions nos buts et objectifs et la mesure dans laquelle ils se rapportent aux objectifs de la CTOI, par la déclaration suivante : -

L'objectif de Shark Guardian vise à promouvoir la conservation et la gestion durable des requins et de l'environnement naturel à travers des projets et des expéditions de conservation, d'éducation et de recherche, activités se déroulant de temps en temps dans la zone de l'océan Indien relevant de la juridiction de la CTOI.

Afin de dissiper les préoccupations du Japon, nous souhaiterions préciser que Shark Guardian est entièrement guidé par les preuves scientifiques et prône une gestion écosystémique des pêches qui tient compte des impacts de toutes les activités de pêche dans la zone de compétence de la CTOI, de façon holistique et à titre de précaution, et pour toutes les espèces de la faune marine, dont les thons et les espèces de requins.

Cordialement,

Alex Hofford

Alex Hofford

Marine Wildlife Campaigner and Trustee

alex.hofford@sharkguardian.org

Mob/WhatsApp: +447366200761

**Shark Guardian** - Shark & Marine Conservation Worldwide

UK Charity #1152654

www.sharkquardian.org

